ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Employee Details : complétude du profil et comment atteindre 100 %

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Présentation 4

Ce qui est compté 4

Comment le pourcentage est calculé 5

Comment atteindre 100 % 5

Pourquoi vous ne voyez pas la carte 6

Présentation

Sur votre propre page Employee Details, vous pouvez voir la carte **Complétude du profil**, avec une barre de progression et un texte tel que *Votre profil est complet à 71 %*. La carte indique quelle part des informations que vos collègues recherchent habituellement vous avez déjà renseignée, et ce qui manque encore. Cet article explique ce qui est compté, comment le pourcentage est calculé et comment combler chaque manque.

Remarque

Vous seul voyez cette carte, et uniquement sur votre propre page. Vos collègues ne voient jamais à quel point votre profil est complet. Lorsque le profil atteint 100 %, la carte disparaît.

La carte Complétude du profil

Ce qui est compté

Le profil est évalué selon sept critères. Chacun a le même poids.

Critère	Le critère est rempli lorsque	Comment combler le manque
Photo	Votre profil comporte une photo.	Modifiez votre photo dans Microsoft 365 ; la photo ne se modifie pas dans ce composant WebPart.
Je me présente	Le texte **Je me présente** n'est pas vide.	Voir KB10283. Employee Details : renseigner À propos de moi, centres d'intérêt, responsabilités, projets passés et établissements.
Au moins 3 compétences	Le profil contient trois compétences ou plus.	Ajoutez des compétences dans la carte **Compétences**. Voir KB50030. Comment modifier vos compétences, langues et comptes

Critère	Le critère est rempli lorsque	Comment combler le manque
		sociaux dans Employee Details.
Langues	Au moins une langue est indiquée.	Ajoutez une langue dans la carte **Langues**.
Réseaux sociaux	Au moins un compte de réseau social est indiqué.	Ajoutez un compte dans la carte **Réseaux sociaux**.
Téléphone	Soit le téléphone mobile, soit au moins un téléphone professionnel est renseigné.	Les numéros de téléphone sont gérés par votre administrateur ; demandez une modification comme décrit dans KB10287. Employee Details : demander la modification de votre fonction, service ou coordonnées.
Emplacement du bureau	L'emplacement du bureau est renseigné.	Également géré par votre administrateur ; utilisez une demande de modification.

Comment le pourcentage est calculé

Le pourcentage correspond au nombre de critères remplis divisé par sept, arrondi à l'entier. La carte ne peut donc afficher que ces valeurs : 0, 14, 29, 43, 57, 71, 86 et 100 %. Par exemple, un profil avec une photo, un texte **Je me présente**, quatre compétences, une langue et un téléphone mobile, mais sans compte de réseau social ni emplacement du bureau, remplit cinq critères sur sept et affiche 71 %.

Sous la barre de progression, la ligne **Ajouter à votre profil** énumère les critères qui ne sont pas encore remplis, avec les mêmes termes que dans le tableau ci-dessus.

Comment atteindre 100 %

1 Ouvrez votre propre page et lisez la liste qui suit **Ajouter à votre profil**.
2 Renseignez ce que vous pouvez modifier vous-même : **Je me présente**, les compétences, les langues et les comptes de réseaux sociaux.
3 Pour la photo, mettez-la à jour dans votre profil Microsoft 365.
4 Pour les numéros de téléphone et l'emplacement du bureau, envoyez une demande de modification, si votre organisation l'a mise en place.
5 Rechargez la page. La carte recalcule le pourcentage et disparaît lorsque les sept

critères sont remplis.

Conseil

La complétude est un repère, pas une fin en soi. Renseignez votre profil avec des informations réelles ; une compétence ajoutée uniquement pour faire monter le pourcentage n'aide pas vos collègues.

Pourquoi vous ne voyez pas la carte

- Vous êtes sur la page d'un collègue. La carte s'affiche uniquement sur votre propre page.
- Les sept critères sont déjà remplis.
- Un administrateur a désactivé l'option **Complétude du profil (pour le propriétaire du profil)** dans les paramètres du composant WebPart.